

Rapport annuel de mandat (2008) par
l'Echevin du travail, du développement
économique, du commerce et de l'économie
sociale de la Commune de Forest

Note : Le présent document n'est pas exhaustif. Il constitue un support écrit et documentaire à la présentation orale effectuée en Commission économique du Conseil Communal en date du 29 septembre 2008.

Table des matières

RAPPORT ANNUEL DE MANDAT (2008) PAR L'ECHEVIN DU TRAVAIL, DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DU COMMERCE ET DE L'ECONOMIE SOCIALE DE LA COMMUNE DE FOREST	1
TABLE DES MATIÈRES	2
INTRODUCTION : LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCHEVINAT DU TRAVAIL	3
<i>Travail a temps plein et Statistiques</i>	3
<i>Fonctionnement du service</i>	4
<i>Concertation Emploi Forest : renforcée par Actiris</i>	5
A) PROJETS EN COURS ET POSITIFS	6
1) <i>La mise sur pied de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (MD2E) (Annexes 1 à 4)</i>	6
Synthèse	6
Objectif(s)	6
Etat d'avancement	7
Partenaires	7
2) <i>Le soutien à l'économie sociale</i>	8
Synthèse	8
Objectif(s)	8
Etat d'avancement	9
L'exemple de « Sunworks » (Annexe 11)	9
L'exemple de « PretNet Services » (Annexes 12 et 13)	10
3) <i>La création d'une Coopérative d'activités (Annexes 5 à 10)</i>	10
Synthèse	10
Objectif(s)	10
Etat d'avancement	10
Partenaires	11
4) <i>Le soutien à la formation professionnelle dans l'Horeca (Annexes 14 et 15)</i>	11
Synthèse	11
Objectif(s)	12
Etat d'avancement	12
Partenaires	12
B) PROJETS EN COURS ET DIFFICILES	13
1) <i>L'introduction de clauses « sociales » dans les marchés publics (Annexes 16 à 18)</i>	13
Synthèse	13
Objectif(s)	13
Etat d'avancement	13
Partenaires	14
2) <i>La revitalisation des quartiers commerçants (Annexes 19 à 22)</i>	14
Synthèse	14
Objectif(s)	15
Etat d'avancement	15
Partenaires	16
3) <i>Un kit de bienvenue (« Welcome Pack ») pour tous les nouveaux habitants</i>	16
Synthèse	16
Objectif(s)	16
Etat d'avancement	17
Partenaires	17
<i>Conclusion</i>	18

Introduction : Le fonctionnement de l'échevinat du travail

La première année de mandat (2006-2007) ayant été utilisée à essayer les plâtres, installer le service, intégrer le mode de fonctionnement de l'administration communale, cette deuxième année (2007-2008) a été mise à profit afin de passer en vitesse de croisière, apprendre à maîtriser l'enthousiasme et sélectionner les projets à la fois « réalisables » et les plus utiles pour la Commune de Forest.

TRAVAIL A TEMPS PLEIN ET STATISTIQUES

En tant qu'élu, j'estime que ma responsabilité est de rendre des comptes tant aux membres de la Commission économique du Conseil Communal qu'aux électeurs quant au travail en cours, positif ou difficile. Ce rapport annuel de mandat ne peut cependant rendre compte de la totalité du temps et de l'énergie que je consacre à temps plein (5 jours par semaine) à mon mandat. Pour aider à imaginer ce que représente le travail d'un échevin, j'ai pensé utile de commencer par quelques chiffres illustrant ce à quoi je passe le temps que les citoyens mettent à ma disposition.

Durant l'année écoulée, j'ai participé à 9 séances du Conseil Communal ainsi qu'à 44 séances du Collège des Bourgmestre et Echevins. J'ai reçu 151 personnes en entretiens individuels dont 95 chercheuses ou chercheurs d'emploi. J'ai participé à 255 événements de rencontre des citoyens. Enfin, j'ai tenu 498 réunions de travail, en interne à l'administration communale ou avec des partenaires extérieurs, afin de gérer les multiples projets sur lesquels nous travaillons.

Au total, j'ai donc participé en un an à 957 événements, réunions ou rencontres. Ramené à 200 jours de travail par an, ce chiffre représente une moyenne raisonnable d'un peu moins de 5 « events » par jour.

Une explication s'impose. De mon point de vue, le travail d'un élu local peut se structurer en trois parties :

- 1) Assumer le mandat formel de représentation au sein des instances communales que constituent le Conseil Communal (9 séances) et le Collège (44 séances).

- 2) Assumer son rôle démocratique symbolique en étant un élu accessible à tous (151 entretiens individuels) et soutenant les initiatives citoyennes en participant aux événements locaux (255 rencontres).
- 3) Être un moteur de changement en initiant des projets susceptibles d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens forestois. A cet égard, le chiffre de 498 « réunions de travail » peut sembler élevé. Ce travail est cependant nécessaire à l'avancement des projets initiés.

Que ce soit à l'occasion de réunions internes (afin de tracer les orientations, évaluer l'avancement des opérations, trancher lorsque les difficultés se présentent) ou bien que ce soit afin de mettre sur pied les partenariats avec les acteurs extérieurs, la participation des élus à de nombreuses réunions est effectivement indispensable ; du moins si l'on se donne comme objectif d'essayer de changer les choses en vue d'améliorer le quotidien des Forestois...

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Lors de la prise de fonction du nouveau Collège en 2006, le service Expansion économique était constitué en tout et pour tout de deux fonctionnaires extrêmement motivées mais ne travaillant chacune qu'à mi-temps. La totalité des services communaux en charge de l'Emploi, de l'Expansion économique et des Commerces était assumée par un seul ETP (équivalent temps plein) !

La première mission de ce début de législature a donc dû être de réorganiser (ou plutôt de créer) un service sur base du peu de ressources humaines disponibles vu l'état des finances communales.

Aujourd'hui, le service Expansion économique dispose d'une Chef de Service à temps plein, d'une responsable du Commerce (il y a près de 1000 commerces à Forest) à 4/5^e temps, d'une responsable du développement économique et d'un responsable emploi. Ceci représente donc désormais 4 ETP. Dans le cadre du Contrat de Quartier St-Denis, le service est par ailleurs soutenu par 1 ETP sur le projet spécifique de Maison de l'Emploi et de l'Entreprise et un autre sur le soutien au noyau commerçant St-Denis.

Le service d'Expansion économique commence donc tout doucement à pouvoir assurer un fonctionnement de base. L'organigramme n'est cependant pas encore complet puisque le service de l'Economie sociale, pourtant identifié dans la déclaration de politique générale comme représentant la priorité de la nouvelle

majorité en matière économique, n'a pas encore pu être créé faute de ressources humaines suffisantes. Cette fonction est exercée en directe par l'Echevin qui a choisi d'assumer sa fonction scabinale à temps plein.

Il est cependant important de souligner ici que chacun des membres du service fait preuve d'une motivation exceptionnelle. Les employés communaux compensent régulièrement le manque d'effectif par des heures supplémentaires, souvent tardives. Celles-ci ne sont pas toujours comptabilisées. De quoi faire mentir bien des préjugés sur le rythme de travail des fonctionnaires !

CONCERTATION EMPLOI FOREST : RENFORCEE PAR ACTIRIS

Depuis 2008, le niveau local dispose de cinq acteurs publics en termes d'emploi : l'Administration communale, la Mission Locale pour l'Emploi de Forest, le service Emploi du CPAS et l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE). Le dispositif est également désormais complété par l'antenne locale d'Actiris (ex-Orbem) provisoirement installée avenue Général Dumonceau. Ces acteurs ne s'étaient jusqu'à ce jour peu ou pas concertés.

Afin de répondre à cette absence de concertation, l'échevinat du travail a pris l'initiative d'organiser une concertation régulière baptisée « Concertation Emploi Forest ». Celle-ci est ouverte aux cinq acteurs locaux précités et s'est réunie régulièrement en 2007 et 2008. La Concertation Emploi Forest ne génère pas seulement un échange d'information régulier, elle permet également de créer des synergies ou de porter des projets en commun. C'est par exemple le cas de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise qui a été plusieurs fois discutée en concertation (voir infra). D'autres questions et projets y ont été abordés, et présentés aux partenaires extérieurs, qu'il s'agisse de la question de la politique du CPAS en matière d'articles 60 « secteur privé » ou du nouveau service de « placement direct » mis sur pied par le service aux entreprises de la Mission Locale.

Au-delà des échanges d'information que celle-ci génère, la Concertation a permis d'organiser d'excellentes relations entre les différentes institutions. Une ombre au tableau : le désengagement de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) qui n'a plus participé à la Concertation depuis de nombreux mois et semble souhaiter mener ses projets de façon autonome.

A) Projets en cours et positifs

1) LA MISE SUR PIED DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRISE (MD2E) (ANNEXES 1 A 4)

Synthèse

Les progrès du dossier de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (MD2E) sont un vrai motif de satisfaction ! Au cours de l'année écoulée, nous avons embauché le coordinateur du projet. Celui-ci nous a permis de mettre sur pied un comité de pilotage regroupant tous les acteurs publics et privés du monde de l'emploi et de l'entreprise. Nous avons passé un accord officiel avec Actiris pour accueillir son antenne décentralisée dans la MD2E. Nous avons désigné le cabinet d'architecte A2M qui a conçu le projet ci-dessus. Et nous avons passé un accord avec Audi, entériné en conseil communal, en vue de l'achat du terrain. La maison de l'emploi sera un immeuble passif, avec récupération de l'eau de pluie, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques. Cet immeuble abritera des services aux chercheurs d'emploi et aux entreprises, une nouvelle crèche de 39 places, une salle polyvalente, des salles de réunion ainsi qu'une coopérative d'activités. Inauguration programmée pour 2011.

Objectif(s)

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (MD2E) vise la création de trois types de services :

- 1) Les services transversaux
 - a. La mise à disposition de locaux (salle polyvalente et salles de réunion)
 - b. La concertation entre les acteurs du monde de l'emploi et de l'entreprise de Forest
- 2) Les services directs aux chercheurs d'emploi
 - a. L'accueil, l'information et l'orientation

- b. L'antenne décentralisée d'Actiris
 - c. La Crèche Mixte (crèche et halte-garderie)
 - d. La coopérative d'activités « Bruxelles Emergence »
 - e. Une permanence de la coopérative de crédit alternatif « Crédal »
- 3) Les services au monde de l'entreprise
- a. Le développement d'un guichet d'entreprises
 - b. La mise en place d'une cellule de placement direct

Etat d'avancement

- Coordinateur embauché et au travail depuis décembre 2007
- Accord négocié et conclu avec Actiris quant à l'occupation et au financement de l'étage de l'antenne décentralisé d'Actiris au sein de la MD2E
- Appel d'offre, comité d'avis et sélection du cabinet d'Architecte A2M effectués, avant-projet terminé, projet architectural en cours.
- Comité de pilotage regroupant l'ensemble des acteurs locaux publics et privés du monde de l'emploi et de l'entreprise en fonctionnement.
- Accord conclu avec Audi et entériné en Conseil Communal quant à l'achat du terrain de la Rue de la Station.

Partenaires

La Commune de Forest (Services Expansion économique et Petite enfance)

Le CPAS de Forest

Actiris

La Mission Locale pour l'Emploi de Forest

L'Agence pour l'Emploi de Forest

L'équipe du Contrat de Quartier St-Denis

L'association des commerçants de Forest (Interquartiers)

L'Association des Entreprises Industrielles et Commerciales de Forest

Iristech + (Centre de référence et de formation professionnelle)

Bruxelles Emergence (Coopérative d'activités)

Crédal

Audi

2) LE SOUTIEN A L'ECONOMIE SOCIALE

Synthèse

60 % des 4617 chercheurs d'emploi que compte Forest ne disposent pas de diplôme d'enseignement secondaire supérieur (DESS). Pour ce type de chercheurs d'emploi, peu d'alternatives existent en dehors des entreprises d'économie sociale spécialisées soit dans la remise à l'emploi de personnes peu qualifiées, soit dans la formation par le travail. Une grande partie du temps de l'Echevin du Travail est donc consacrée au soutien du secteur de l'économie sociale soit sous la forme de recherche de subsides régionaux, fédéraux ou européens, soit sous la forme de lancement de nouveaux projets (La Coopérative d'Activités ou le Foresto (voir infra), l'Eco-pôle Bruxelles) soit sous la forme de mise sur pied de partenariats (la Plateforme bruxelloise des entreprises d'économie sociale spécialisée dans la rénovation ou les parcs et jardins ou le Réseau européen des entrepreneurs sociaux.)

Objectif(s)

- 1) Obtention de subsides régionaux, fédéraux ou européens en vue de soutenir la création d'emplois dans le secteur de l'économie sociale à Forest
- 2) Lancement ou soutien à de nouveaux projets d'économie sociale :
 - a. Coopérative d'Activités (voir infra)
 - b. Foresto (voir infra)
 - c. Eco-pôle Bruxelles
 - d. Sunworks
 - e. PretNet Services
- 3) Mise sur pied de nouveaux partenariats :

- a. Plateforme bruxelloise des entreprises d'économie sociale spécialisée dans la rénovation ou les parcs et jardins
- b. Réseau européen des entrepreneurs sociaux

Etat d'avancement

- Coopérative d'activité en fonctionnement au Forum, rue de Belgrade depuis octobre 2008 (voir infra)
- Budget de construction du nouveau restaurant pédagogique d'économie sociale bouclé pour un montant de 1,8 million d'euros (voir infra).
- Négociations en cours quant à l'achat d'un site industriel forestois en vue d'accueillir l'Eco-pôle Bruxelles subsidié à concurrence de 4 millions d'euros par le Fonds FEDER.
- Lancement à Forest de Sunworks, entreprise d'économie sociale spécialisée dans le placement de panneaux solaires photovoltaïques (cf. ci-dessous).
- Croissance continue de l'entreprise communale de titres services PretNet Services (cf. ci-dessous).
- Poursuite du soutien et de l'accueil des réunions de la Plateforme bruxelloise des entreprises d'économie sociale spécialisée dans la rénovation ou les parcs et jardins
- Inscription de la Commune de Forest dans le « Réseau européen des entrepreneurs sociaux » sous la forme de l'obtention d'un subside de 150 000 euros dans le cadre du programme européen Interreg 4C.

L'exemple de « Sunworks » (Annexe 11)

Nous avons réussi à attirer sur le territoire de Forest (Avenue Van Volxem), la première entreprise d'économie sociale spécialisée dans le placement de panneaux solaires photovoltaïques. Sunworks permet d'offrir aux Forestois un triple service d'économies sur les factures d'électricité, de protection de l'environnement et de mise à l'emploi et en formation de jeunes Bruxellois (et Forestois !) moins qualifiés. La première équipe a commencé à fonctionner en avril 2008. Aujourd'hui, la demande explose et une quatrième équipe est sur le point d'être créée. Résultat à ce jour : 12 personnes mises à l'emploi.

L'exemple de « PretNet Services » (Annexes 12 et 13)

Sous la présidence de la conseillère communale Françoise Père, PretNet Services – la société communale de titres services – ne cesse de grandir : 20 employés en 2006, 31 en 2007, 44 aujourd'hui ! 2008 a vu de nombreux changements s'opérer : déménagement dans les nouveaux locaux plus visibles de l'avenue Albert, renforcement de l'équipe administrative, lancement du service de repassage !

3) LA CREATION D'UNE COOPERATIVE D'ACTIVITES (ANNEXES 5 A 10)

Synthèse

Ça y est, avec quelques mois de retard et malgré un budget pas encore totalement bouclé, la coopérative d'activités Bruxelles Emergence, avec un nouveau directeur à sa tête, a commencé à fonctionner sur le territoire de Forest depuis début octobre. Le but ? Embaucher et encadrer les demandeurs d'emploi qui souhaitent créer leur propre activité professionnelle en leur offrant la possibilité de tester « en live » leur activité. Si cela fonctionne, le demandeur d'emploi volera de ses propres ailes. Si son projet échoue, il pourra s'arrêter en conservant ses droits au chômage en toute sécurité. Le projet est magnifique mais sa viabilité financière n'est pas encore assurée. (Plus de détails dans le rapport annuel complet sur mon site web).

Objectif(s)

Installer à Forest la première Coopérative d'activités francophone de Bruxelles afin de permettre aux demandeurs d'emploi souhaitant créer leur propre activité de bénéficier d'un encadrement de soutien leur permettant de se lancer tout en conservant leurs droits aux allocations de chômage en cas d'échec.

Etat d'avancement

- Subside de fonctionnement 2008 obtenus et touchés
- Embauche du nouveau directeur réalisée en date du 1^{er} août 2008
- Statuts modifiés et nouvelle structure de gouvernance mise en place fin septembre 2008

- Locaux rénovés au sein du Forum avec l'aide du programme PTP de la Mission Locale de Forest.
- Subsidés 2009 en discussion avec le cabinet du Ministre de l'Emploi en Région de Bruxelles Capitale ainsi qu'avec le cabinet de la Ministre Fédérale de l'Economie Sociale.

Partenaires

Commune de Forest

Ministre de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale

Ministre Fédérale de l'Economie Sociale

Febecoop

SDRB

Le centre d'entreprise Dansaert (1000 Bruxelles)

Le centre d'entreprise Euclides (1070 Bruxelles)

Le centre d'entreprise de St-Gilles (1060 Bruxelles)

La Mission Locale de Forest

Crédal

Coopac

4) LE SOUTIEN A LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS L'HORECA (ANNEXES 14 ET 15)

Synthèse

Nous travaillons d'arrache-pied à l'agrandissement du restaurant pédagogique Foresto. Aujourd'hui, 90 % des stagiaires de cette entreprise de formation par le travail trouvent un emploi dans les grands hôtels et restaurants bruxellois. Demain, grâce au subside européen de 900 000 € obtenu par mon échevinat et grâce au Contrat de Quartier St-Antoine que nous avons décroché avec Magda De Galan, nous pourrons offrir une infrastructure professionnelle de qualité pour faire passer le nombre de formations actuelles de 40 à 100 formations par an. Le montage financier et architectural se termine. Objectif : inauguration début 2012.

Objectif(s)

Fournir à l'asbl FORET les infrastructures permettant d'une part une augmentation du nombre de stagiaires formés et remis à l'emploi et d'autre part une amélioration de la qualité – déjà fort élevée – des formations offertes.

Etat d'avancement

- Partenariats conclus, plan stratégique et plan d'affaires définis.
- Subside Feder de 900 000 euros obtenus en janvier 2008.
- Promesse du secteur privé obtenu pour 100 000 euros.
- Complément de 800 000 euros demandés par la Commune dans le cadre du Contrat de Quartier St-Antoine
- Soutien à la croissance sous forme de subside de formation demandé dans le cadre du Contrat de Quartier St-Antoine
- Quatre « article 60 » économie sociale accordés par le CPAS de Forest grâce à un complément de moyens libérés par la Ministre Fédérale de l'économie sociale
- Ouverture planifiée pour début 2012.

Partenaires

Commune de Forest

Ministre fédérale de l'économie sociale

Ministre de la Formation Professionnelle de la Région de Bruxelles-Capitale

FORET asbl

CPAS de Forest

Mission Locale de Forest

Daoust Intérim

Rotary Club de Uccle-Forest

Alexandre Masson (Restaurateur, « Variétés », « Atomium »)

B) Projets en cours et difficiles

1) L'INTRODUCTION DE CLAUSES « SOCIALES » DANS LES MARCHES PUBLICS (ANNEXES 16 A 18)

Synthèse

Notre tentative d'insérer des clauses de réservation de marché aux entreprises d'économie sociale est, pour le moment, un échec. Afin de favoriser la remise au travail de jeunes Forestois moins qualifiés, nous avons essayé de réserver deux marchés (plantation et entretien des parcs et jardins, et rénovation des voiries du cimetière) à des entreprises de formation par le travail. Malgré nos efforts d'accompagnement, celles-ci n'ont pas pu répondre présent. Une seule entreprise a répondu. Nous avons donc décidé de ne pas attribuer le marché. Nous réessayerons en 2009.

Objectif(s)

Réorienter les dépenses communales afin de permettre la remise au travail de demandeurs d'emploi peu qualifiés chaque fois que cela est techniquement possible.

A cet égard, il est à noter que l'objectif prioritaire dans l'attribution des marchés publics est évidemment en premier lieu de garantir la meilleure qualité de travaux, de fournitures ou de services pour le meilleur prix. L'outil de réservation de marchés aux entreprises d'économie sociale est donc limité aux marchés pour lesquels cet objectif prioritaire est assuré. Une telle décision se prend au cas par cas en fonction tant de l'objet du marché que des capacités du secteur de l'économie sociale à assurer un service professionnel.

Etat d'avancement

Les trois premiers appels d'offre avec clause de réservation de marché aux entreprises agréées comme étant d'économie sociale (EI, ILDE ou ETA) ont été votés lors du Conseil Communal du 23 octobre 2007. Ceux-ci-ci portaient sur des plantations le long des voiries pour un montant de 80 000 euros, l'égagement des arbres

pour un montant de 80 000 euros et, la réfection des chemins et de l'égouttage du cimetière de Forest pour un montant de 150 000 euros. Ces trois premiers appels d'offre constituaient des projets pilotes. Ils étaient l'aboutissement d'un long travail de concertation tant avec les professionnels du secteur qu'avec les services communaux et ceux de la tutelle régionale en matière de passation des marchés publics.

Malgré nos efforts d'accompagnement, il faut bien constater que cette tentative s'est soldée par un échec. Les entreprises d'économie sociale n'ont pas pu répondre présent. Une seule entreprise a répondu. Nous avons donc décidé de ne pas attribuer les marchés et de relancer les appels d'offre sans les réserver à l'économie sociale. Nous réessayerons en 2009.

Partenaires

Commune de Forest

SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, fédération des entreprises d'économie sociale de la communauté française).

FEBISP (Fédération des Entreprises Bruxelloises d'Insertion Socioprofessionnelles)

La plateforme des entreprises bruxelloises d'économie sociale spécialisées dans la rénovation, les parcs et jardins.

2) LA REVITALISATION DES QUARTIERS COMMERCANTS (ANNEXES 19 A 22)

Synthèse

Nos quartiers commerçants souffrent. Les « cellules vides » sont trop nombreuses. La qualité n'est pas toujours au rendez-vous. Nous travaillons d'arrache-pied à les revitaliser en collaboration avec les associations de commerçants. Le défi ? Renforcer la qualité des commerces existants pour attirer des nouveaux clients qui à leur tour permettront l'installation de nouveaux commerces et d'enseignes d'un bon niveau. Il s'agit ici d'un travail de longue haleine, difficile. Il est en cours, notamment grâce aux formations « Etincelles de Qualité » récemment proposées gratuitement aux commerçants forestois. Mais le combat est loin d'être gagné.

Objectif(s)

Les objectifs relatifs à la revitalisation des quartiers commerçants sont triples :

1. L'amélioration de la qualité des commerces existants (via un soutien aux associations de commerçants, l'organisation d'opérations de dynamisation des commerces et l'offre de formations à la qualité gratuites.)
2. L'attraction de nouveaux clients vers les quartiers commerçants forestois (via un travail de marketing de la Commune de Forest et la définition d'une identité propre pour les quartiers commerçants).
3. L'installation de nouveaux commerces de standing plus élevé par un travail bilatéral avec les enseignes et les porteurs de projets.

Chacun de ces objectifs ne saurait aller sans les autres. La revitalisation des quartiers commerçants demande donc un travail de longue haleine avec l'ambition de générer un cercle vertueux (des commerces de meilleure qualité donc plus de clients avec un meilleur pouvoir d'achat attirant de nouveaux commerces de standing attirant un nouveau flux de clients). Par ailleurs, de nombreux aspects contextuels doivent également être traités comme la convivialité, la propreté, la sécurité, l'accessibilité des quartiers commerçants. Pour mesurer l'ampleur de la tâche, le mieux est de se pencher sur le Rapport d'activité de la Manager de Centre Ville d'Atrium pour le quartier St-Denis dans le cadre du Contrat de Quartier.

Etat d'avancement

Il est difficile de définir un « Etat d'avancement » en cette matière, les actions menées et les initiatives prises en parallèle étant tellement diverses et multiples. Il convient cependant de souligner les résultats obtenus dans le Quartier St-Denis grâce au travail d'Atrium : en 2008, le nombre de cellules commerciales vides est passé de 10 % à 2,8 % !

A titre d'exemple :

- Amélioration des illuminations de fin d'année en vue d'une plus grande attractivité des quartiers. Illuminations de la place St-Antoine et de l'avenue Wielemans-Ceuppens réalisées.
- Concertation et soutien des associations de commerçants
- Opération anti-graffiti ciblée sur les commerces dans le quartier St-Denis
- Formations gratuites Etincelles de Qualité organisées au bénéfice de tous les commerces forestois.

- Plan d'Action Atrium élaboré et mis en œuvre pour le Quartier St-Denis.
- Lancement de nouvelles initiatives dans le Quartier St-Denis : « Bonsoir Forest ! », harmonisation des enseignes et harmonisation des terrasses.

Partenaires

Commune de Forest

Ministre du Commerce de la Région de Bruxelles Capitale

Etincelles de Qualité

Atrium

Inter-Quartiers Asbl

Association des Entreprises Industrielles et Commerciales de Forest (AEICF)

3) UN KIT DE BIENVENUE (« WELCOME PACK ») POUR TOUS LES NOUVEAUX HABITANTS

Synthèse

Le service Commerce travaille depuis quelques mois à la mise sur pied d'un « kit de bienvenue » à distribuer à tous les nouveaux habitants de Forest dès leur inscription à la commune. Le but ? Faire connaître les services communaux et les commerces de proximité aux nouveaux habitants. Par manque de personnel, le travail de passation des marchés a malheureusement pris du retard. Nous n'avons donc pu tenir notre objectif de commencer à distribuer en ce mois de septembre. Nous souhaitons mettre ce projet en oeuvre en 2009.

Objectif(s)

Faire connaître les services communaux et les commerces de proximité aux nouveaux habitants au moyen de la distribution d'un kit de bienvenue à chaque nouvel habitant se domiciliant à Forest (3500 nouveaux habitants par an).

Etat d'avancement

- Marché d'acquisition des sacs en cours de passation
- Rédaction du guide de l'administration communale en cours
- Elaboration de l'annuaire commercial en cours de concertation avec les associations de commerçants.
- Lancement prévu en 2009.

Partenaires

Commune de Forest

Inter-Quartiers Asbl

Association des Entreprises Industrielles et Commerciales de Forest (AEICF)

CONCLUSION

Cette deuxième année de mandat peut être caractérisée par la prise d'un rythme de croisière relativement élevé. A la fin de cette année, le service Expansion économique dispose enfin des ressources minimales pour pouvoir fonctionner. En plus des services traditionnels d'interface entre les chercheurs d'emploi, les commerçants, les entrepreneurs et l'administration communale, plusieurs projets importants sont assumés par l'échevin avec le plein soutien de l'ensemble du service. Ces projets novateurs rassemblent de nombreux intervenants, ce qui demande un travail de coordination exigeant.

Les efforts consentis sont importants. Les résultats commencent à poindre à l'horizon. Il convient cependant de rester lucide. Même couronnés de succès, ces projets d'initiative communale ne suffiront pas à modifier de façon spectaculaire l'environnement économique de Forest. La situation économique de nombreux citoyens forestois est difficile. Elle a même tendance à s'aggraver en raison de la perte de pouvoir d'achat consécutive à l'inflation et à l'augmentation des prix de l'énergie. A cet égard, l'augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration auprès du CPAS de Forest en est un indice clair. L'échevinat du Travail ne peut seul pallier à cette situation. Il tente d'apporter sa pierre en utilisant au mieux le temps et les ressources limitées mises à sa disposition par les citoyens de Forest.

Grégor CHAPELLE

Echevin du Travail.

Forest, septembre 2008.

NB : Je tiens à remercier Madame Françoise Père, Présidente de la Commission économique du Conseil Communal pour son engagement actif, de même que chacun des membres de la Commission pour l'esprit constructif et la courtoisie avec lesquels se sont déroulés les débats au cours de cette année 2007-2008.